SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA SEINE-MARITIME

Délibération du Comité Syndical n° **2012 - 23**

Séance du **30 MARS 2012**

PROGRAMME 2012 DE SECURISATION FACE S'

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

../..

OBJET : PROGRAMME 2012 DE SECURISATION FACE S'

Monsieur le Président rappelle que le conseil du FACE a décidé, lors de sa réunion du 1er décembre 2009, la création d'un nouveau programme appelé "Programme de Sécurisation – résorption de fils nus de faible section", afin de financer la résorption des lignes aériennes basse tension en fils nus de très faible section jugées particulièrement fragiles en cas de fortes intempéries.

Monsieur le Président fait ensuite part que :

- l'enveloppe globale des travaux subventionnables au niveau national a été fixée, pour 2012, à 51 250 000 € (contre 35 000 000 € en 2011),
- sur ce programme a été allouée au Département de Seine-Maritime une dotation de **200 000 €** permettant de financer un montant de **travaux** de **299 000 € T.T.C.** (P.M. : respectivement 83 200 €, 128 000 € en 2010 et 227 000 € en 2011).

Vu la modicité du montant du programme alloué au Département de Seine-Maritime, Monsieur le Président propose, comme en 2011, que ces travaux de résorption soient instruits directement par le Syndicat Départemental au titre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée, avec une réalisation des travaux par les entreprises qui exécutent actuellement par secteur géographique les opérations inopinées de renforcement, d'extension, les travaux propres à la souscription de puissances souscrites entre 36 et 250 KVA et les déplacements d'ouvrages instruits au titre du Programme d'Aménagement de Réseaux.

Sur la proposition de Monsieur le Président, le Comité du Syndicat Départemental, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de ses Membres présents :

- d'INSCRIRE au Budget Primitif 2012 du Syndicat Départemental tant en dépenses qu'en recettes des montants nécessaires à la réalisation de ce Programme de résorption des lignes aériennes basse tension en fils nus par des conducteurs torsadés aériens, à savoir :

Montant des travaux T.T.C. : 299 000 €

– Participation du F.A.C.E. (Facé S')	200 000 €
– Participation du SDE76	50 000 €
– Récupération de la T.V.A.	49 000 €
Total T.T.C.	**299 000 €**

- l'INSTRUCTION des opérations par le Syndicat Départemental au titre de sa maîtrise d'ouvrage déléguée statutaire,
- la REALISATION des travaux par les entreprises qui exécutent actuellement par secteur géographique, les opérations inopinées.

../..

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,

Daniel JOFFROY

Code Général Des Collectivités Territoriales
REÇU LE
11 AVR. 2012
PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME